

Observation n°98

Déposé le 25 Juillet 2022

Par Crébassa Michel

Habitant du Sud Aveyron est soucieux de la préservation de cette région, la mise en place de cinq éoliennes de 180m sur le causse rouge auront un impact négatif sur le paysage. Les travaux nécessiteront de créer d'énormes pistes d'accès avec l'enfouissement de câbles et de milliers de m3 de béton détériorant l'espace naturel. Quelle triste vue auront les touristes en arrivant sur la région ?

Région classée après bien des turpitudes au patrimoine mondial de l'Unesco. Elles seront visibles sur 360°, à partir de sites remarquables tels que : Cabrières, Compeyre, Microplis, Puech d'andan, Puncho d'Agast, Larzac ...

Que dire sur l'impact négatif sur la biodiversité exceptionnelle, incluant l'espace vital de :

- . quatre espèces protégées majeures bénéficiant d'un plan national d'action (PNA) qui d'une manière ou d'une autre fréquentent le site : vautour moine, vautour percnoptère, gypaète barbu, aigle royal

- . deux espèces de busards appelées à bénéficier d'un PNA

- . de nombreuses espèces de chauves-souris

etc.

Quand on pense à l'investissement que représente les réintroductions et le suivi de ces espèces, ce serait une incohérence majeure dans les politiques publiques.

Le risque d'effets cumulés avec les parcs éoliens existant déjà dans le secteur (Montfrech, Castelnaud-Pégayrols, La Baume,...) souvent destructrice sur les espèces citées.

Pour terminer quel est l'intérêt public pour cette installation; produire de l'énergie verte ? aujourd'hui nous savons qu'il faut compenser l'absence de vent en produisant avec d'autre énergie (exemple: l'Allemagne, l'Espagne ...) carbonée., les parcs offshore sont les plus producteurs.

Notre département et notre région sont largement à énergie positive et toute nouvelle installation n'est pas nécessaire au vue du programme énergie du gouvernement. Le photo voltaïque sur des toitures existantes ou bien des sites dénaturés en progression dans notre département suffit à notre transition verte.

On peut s'interroger sur la finalité d'une telle installation si elle ne relève pas de l'intérêt public.

Pour toutes ces raisons invoquées j'émet un avis défavorable à cette installation.
